

Novembre 2012

## ÉDITORIAL

### POUR UNE SOLIDARITÉ ÉQUITABLE ET EFFICACE

Que les médias s'intéressent brusquement aux retraités, pourquoi pas ! A condition que ce ne soit pas pour y dénoncer ces mêmes retraités comme « *les nouveaux privilégiés de la société* ».

Visiblement, ils ne rencontrent pas les mêmes réalités que nous !

Essayons un instant de quitter la sempiternelle chasse au scoop et rappelons-nous la vraie situation des retraités que nous avons défendue dans la rue le 11 octobre dernier.

Des retraités aisés, il y en a. Après tout, les anciens PDG du CAC 40 ou les anciens champions du dépassement d'honoraires sont aussi des retraités ! Mais nous, nous parlons des retraités salariés.

Il n'est pas vrai que ces derniers fassent de l'ombre aux salariés actifs. Il est vrai, par contre, que de plus en plus de retraités sont en dessous du seuil de pauvreté (plus de 15 %), que de plus en plus de retraités sont sans mutuelle au moment où elle paraît la plus utile, que de plus en plus de retraités sont obligés de trouver des petits boulots pour s'en sortir (plus de 10 %).

Alors oui, nous sommes pour une juste solidarité, notamment, intergénérationnelle. Pour cela, nous entendons que nos positions soient respectées. Ainsi quand les médias titrent : « *la CFDT pour l'augmentation des prélèvements notamment de la CSG* », soit, elles méconnaissent nos positions, soit, elles sont mal intentionnées ou ... les deux, et c'est le cas le plus souvent !

La CFDT réclame, depuis de nombreuses années, d'avancer sur le dossier de la prise en charge de l'autonomie. C'est pour progresser sur cette question, qu'elle prône un alignement du taux de CSG des retraités sur les actifs et, **dans le même temps**, elle revendique que cette juste solidarité soit accompagnée de la revalorisation des basses pensions pour arriver au SMIC net pour une retraite complète. Et, pour la CFDT, **l'un ne va pas sans l'autre !**

Les vrais privilégiés font aujourd'hui « feu de tout bois » pour freiner, voire anéantir, tout progrès vers plus d'équité et de solidarité afin de conserver leurs privilèges.

Notre devoir, adhérent(e)s et militant(e)s de la CFDT, est d'expliquer et d'expliquer encore ce qu'est la **solidarité équitable et efficace** que nous voulons. Les marges de manœuvre, nous le savons, sont étroites en temps de crise mais elles existent. A nous, avec d'autres de les faire fructifier.

*Alain VIAUD*

#### SOMMAIRE

Page 1 :	Editorial
Page 2 :	Action - Coderpa
Page 3 :	Dossier
Page 4 :	Vie des structures et messages
Page 5 :	Congrès URR
Page 6 :	Pique-Nique rentrée - Cesam

Présents et dynamiques, les retraités CFDT ont porté haut leurs revendications, dans la rue mais aussi auprès de la préfecture de Vendée.

Il est important, dans la période, d'exprimer à la fois nos justes revendications en matière de pouvoir d'achat, couverture santé, avancées sur la prise en charge de l'autonomie et, parallèlement, notre solidarité auprès des actifs toujours plus frappés par les fermetures d'usines et son triste corollaire : la montée du chômage.

Il est important aussi de faire connaître les positions CFDT, de refuser les simplifications et autres déformations de ses positions, comme nous le soulignons dans l'éditorial

Ainsi, si la CFDT se déclare favorable à l'utilisation de la CSG pour la prise en charge nécessaire de la dépendance, elle y met ses exigences. Dans les médias et, à ce sujet, on a particulièrement fait cas du 0,30 % d'augmentation de la CSG décidée par le nouveau gouvernement. Cette augmentation n'est justifiable - répétons-le - que pour justement commencer à financer la dépendance. Pour prendre un exemple, cette décision représente une augmentation de cotisation de 5 euros par mois pour une pension de retraite de 1500 euros. Ce



Une centaine de manifestants a bravé les intempéries, jeudi matin.

n'est pas rien mais c'est un financement utile pour un objectif indispensable. Et que voyons-nous dans le même temps ? Nous voyons nos cotisations mutuelles augmenter beaucoup plus fortement.

Pour illustrer cet état de fait, un de nos militants nous signalait une augmentation de sa cotisation mutuelle, pour la même retraite de 1500 euros, de 15 euros par mois ! Et ce militant d'ajouter qu'il préfère de loin participer pour 5 euros par mois au financement de la dépendance plutôt que de financer les dépassements d'honoraires inacceptables et injustifiés à raison de 15 euros par mois !

**La bataille pour une solidarité équitable et efficace ne fait que commencer !**

## CODERPA VENDÉE : ça doit bouger !

Le CODERPA (Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées) est, en principe, l'organe de consultation le plus important pour les retraités et personnes âgées. Ce comité départemental se doit, en effet - toujours en principe - de statuer sur toutes les questions relatives à la vie des personnes concernées : problèmes de politique de santé, fonctionnement des maisons de retraites, transports, etc.

Ce comité fonctionne sous la responsabilité du conseil général. Et bien, en Vendée, malgré nos protestations maintes fois réitérées, ce comité ne fonctionne pas. Et l'ère Retailleau n'a rien changé à ce dysfonctionnement déjà bien réel sous l'époque De Villiers.

### Cela pourrait changer.

Au plan national, un groupe de travail issu de l'association des présidents de conseils généraux (ADF) planche sur l'analyse du fonctionnement actuel des CODERPA et est chargé de « proposer une

harmonisation du fonctionnement et de la composition des CODERPA » afin de créer une **véritable instance participative des retraités**.

L'UCR suit naturellement de près ce dossier.

Au plan régional, nous avons fait le point. Nous avons pu constater les bons fonctionnements du côté de la Loire Atlantique et de la Sarthe et les dysfonctionnements chez nous, notamment l'absence de suppléants et de commissions nourrissant le manque de vrais débats et d'authentiques consultations.

Le changement de climat possible ailleurs va-t-il atteindre la Vendée ? Le conseil de l'UTR suit l'affaire de près.

Marie-Thérèse QUINIOU, notre représentante, que l'on remercie vivement pour le travail accompli, a décidé de mettre fin à son mandat. L'UTR propose la candidature de Germaine TRIT (titulaire) et de Bernard Rousseau (suppléant) pour lui succéder.

# NOS ENFANTS ET LA CULTURE DES ÉCRANS : QUELLE AUTORITÉ INVENTER ?

[La conférence de Serge Tisseron, psychiatre et directeur de recherches à Paris X-Nanterre, a rassemblé à La Roche/Yon de nombreux parents et éducateurs inquiets.](#)

Si 2012 est l'année de la solidarité intergénérationnelle, la perception des énormes différences de culture et de mentalité est un préalable incontournable à toute communication avec nos petits-enfants. Or, au-delà du réel et du rêve, nos petits-enfants habitent un troisième monde dit virtuel et supposé inoffensif : le monde de l'image, le monde des écrans.

## Que retenir de cette conférence ?

En général, plus que de l'autorité, il faut beaucoup de lucidité, de compréhension et de patience pour faire accepter à l'enfant un cadre, un accompagnement et quelques habitudes (comme l'heure d'aller se coucher...),

- Pour donner l'exemple, s'appliquer des règles pour pouvoir en imposer à ses enfants, (ils pensent avoir les mêmes droits que nous).
- Susciter la discussion sur ce que l'enfant regarde ou fait sur son site, le ramener dans le monde réel, développer son sens critique et ne pas hésiter à prendre position.
- Ne jamais dévaloriser l'école, le collègue, le prof, mais s'intéresser à la vie scolaire, aux difficultés de son enfant et tenir à ses résultats.
- Il est difficile de choisir les objectifs adaptés à l'âge de son enfant, que l'on n'a pas toujours envie de voir grandir. Mais, si, habituellement, l'adolescent accepte le contrat passé avec son parent, il a beau-

coup de mal à le respecter, ce qui impose un suivi.

## ☞ Le téléphone portable ( bon à tout faire...)

Il n'est pas conseillé avant l'âge du Brevet. C'est aux parents de décider car, malgré le sentiment de mieux contrôler leur enfant, en réalité ils le « perdent » beaucoup plus vite. Le jeune construit son identité avec un téléphone qui prend des photos et qui filme. Mais son image lui appartient.. Il doit pouvoir autoriser ou interdire sa diffusion et dire « tu m'as trahi » le cas échéant.

Notons qu'une insulte, un gros mot, souvent, ne sont pas perçus comme aussi graves par l'enfant que par l'adulte.

## ☞ Les jeux électroniques

Quel temps passer à jouer ? 3 heures, mercredi et dimanche ? S'intéresser : « est-ce que tu fabriques des images ? As-tu testé ton futur métier ? Joues-tu avec d'autres ? (c'est essentiel) ... que tu connais ? (c'est encore mieux). Les jeux en réseau favorisent le relationnel. Malheureusement, plus le jeu est bon, plus il est coûteux.

## ☞ Les logiciels d'apprentissage

les meilleurs s'adaptent au niveau de l'élève. Ne pas rester bloqué sur les méthodes didactiques traditionnelles : l'apprentissage peut se faire par «essai-erreur». Mais faire comprendre que cette exploration tâtonnante n'est pas la règle du monde des adultes.

## ☞ Les réseaux sociaux

La liberté d'expression a pour revers la totale insécurité des messages . Facebook c'est pour les plus de 13 ans, un âge où on commence à comprendre la différence

entre un comportement et la raison qu'on en donne. Intégrer le fait que ce qu'on y écrit tombe dans le domaine public et ne peut jamais s'effacer. **Le Blog** peut être structurant, surtout si les parents sont « dans le coup » ; le jeune, qui majeure souvent son âge réel, cherche le contact avec un jeune plus âgé. Il en attend des modes d'emploi et des objectifs pour grandir, mais, seuls, ses parents peuvent - et doivent - l'aider.

## ☞ Concrètement :

### la règle des 3, 6, 9, 12 :

Avant 3 ans : pas de télé. Pas même de télé dans la pièce car l'enfant, distrait à chaque instant de son jeu, ne construit plus et donc ne se construit plus.

Avant 6 ans : pas de console de jeu personnelle car l'enfant n'a pas encore assez de jugement pour l'exploiter positivement.

Avant 9 ans : pas d'internet sauf activé par un « grand » dans une démarche d'acquisition de notions fondamentales.

A 12 ans : possibilité de naviguer seul, de temps en temps, avec des objectifs précis et une présence parentale, ce qui exclut formellement la « wifi » dans la chambre.

**Dans ce domaine, le papy ou la mamie a la tâche difficile car il (elle) maîtrise mal des technologies qui explosent ; il ne peut plus traiter ses enfants comme des enfants et il n'est pas le responsable direct de l'éducation de ses petits-enfants.**

**Alors, saura-t-il les soustraire un instant à leur écran pour leur faire la lecture d'un conte de Perrault ?**

*Michel Guillebert*

Selon message fédérale  
du 30/08/2012

Les élections des CM-CAS, prévues initialement le 29 novembre 2012, sont repoussées au 1<sup>er</sup> semestre 2013.

La CFDT assume pleinement son choix de ne pas avoir signé le protocole d'accord électoral, copie conforme de celui de 2009, avec les interprétations et conflits qu'il a engendrés.

Pour les retraités, le vote par correspondance sécurisé reste la solution la plus adaptée, mais avec un dépouillement indépendant des organisations syndicales, c'est-à-dire externe.

Dans un contexte durable de baisse de pouvoir d'achat, les attentes des agents et de leurs familles sont importantes en matière de santé, d'aides et d'activités. Or, malgré le maintien de la dotation financière des Entreprises, les agents des IEG sont de moins en moins nombreux à en bénéficier.

Pour rendre la répartition de cette dotation plus équitable, il n'y a pas de recette miracle, mais le réalisme et la volonté de la CFDT dans ses principaux objectifs :

- accélération des réformes pour ramener les énormes frais de gestion dans des limites acceptables,

Elections des caisses mu-  
tuelles et d'action sociale  
des industries électriques  
et gazières

- mise en place de « chèques restaurants » pour les agents qui n'ont pas de restaurant d'entreprise à proximité de leur lieu de travail,
- remise de « chèques vacances » aux familles, toujours plus nombreuses à ne pas pouvoir bénéficier d'un séjour en institution,
- meilleures dotations pour toutes les activités sportives et culturelles de proximité : visites, conférences, concerts, théâtre, cinéma, bibliothèques...

Ces évolutions sont réclamées depuis des années par les agents actifs et les retraités.

Elles sont systématiquement recherchées, voire pratiquées avec succès dans les CM-CAS gérées par la CFDT au bénéfice des tous.

*Michel Guillebert*

## RAPPEL COTISATIONS 2012

A l'approche de la fin de l'année, il est utile de rappeler à tous les adhérents(e)s qui ne sont pas en prélèvement automatique que les Cotisations 2012 doivent être soldées dès que possible et, en tout état de cause, le 31 décembre au plus tard.

**ON COMPTE SUR VOUS !**

## FONCTIONNEZ INTERNET !!! AVIS A TOUS LES ADHERENTS

Pour une question de facilité et d'économie, beaucoup d'informations au niveau de l'UTR circulent par l'intermédiaire d'internet.

Si vous possédez une adresse internet et que vous ne recevez pas actuellement les informations de l'UTR, n'hésitez pas à vous faire connaître en nous envoyant votre adresse internet à :

[vendee@retraites.cfdt.fr](mailto:vendee@retraites.cfdt.fr)

## AGENDA

L'AG de l' ULR Fontenay le Comte  
Se tiendra le 11 décembre 2012

Son thème principal :  
Les Mutuelles

L'AG de la Roche sur Yon  
se tiendra le 12 Février 2013

Son thème principal : le logement  
pour les personnes âgées

## APPEL A TOUS LES ADHERENT(E)S

Nous avons besoin de votre témoignage

Les adhérent(e)s qui siègent dans les « conseils de vie sociale » des maisons de retraite et résidence de personnes âgées sont invité(e)s à nous faire part de leurs expériences et pratiques.

Merci d'avance.

Adressez-vous directement à l'UTR

Disons- le d'entrée, ce fut un congrès réussi. Rassemblant une centaine de militants de la région, il a permis de faire le bilan de l'activité de la région, de renouveler les responsables, d'approfondir dans la résolution, la notion de « *retraité, citoyen engagé* », de faire enfin le point sur l'actualité en général et celle des retraités en particulier.

Dans un cadre magnifique, au bord de la Sarthe, les camarades de Sablé, nous ont accueillis dans les locaux du CNES (l'école des futurs professeurs d'éducation physique). De quoi faire travailler ... les neurones !

**André Darrouzet**, secrétaire général sortant, nous a rappelé les fonctions de l'URR : appui des UTR notamment en matière de développement et de formation, aide à la représentation, accom-

pagnement de la prise en charge des revendications, etc.

Notre camarade, **Louis Seyard**, trésorier sortant, réussissant à rendre ludique, l'exposé de comptes bien tenus et d'une situation financière particulièrement saine.

Dans le débat, la délégation vendéenne forte de 11 militants (es), a insisté sur notre nécessaire anticipation et mobilisation pour l'accueil d'une population de retraités toujours de plus en plus nombreuses (36 % de retraités prévus en 2040 dans le département) ; anticipation particulièrement nécessaire en matière d'équipement pour la santé et la dépendance.

Le secrétaire général de l'interprofessionnelle, **Yvan Ricordeau**, nous a gratifiés d'une intervention remarquable, pleine d'espoirs et

de confiance dans l'avenir, brochant, pour la période, le cadre d'une responsabilité historique du syndicalisme en général et de la CFDT en particulier. Dans un contexte fait « d'inquiétudes et d'impatiences », il a, en effet, tracé la voie de la réussite pour trois réformes majeures à négocier : le marché du travail, la protection sociale d'ici la fin de l'année, et, à nouveau, le chantier des retraites au premier trimestre 2013.

Saluons, pour finir, nos heureux élus au conseil régional :

**Jacques Pezard**, titulaire, **Guy Doucet**, **Jean Pierre Remaud** et **Louis Seyard**, suppléants

tout en regrettant que la Vendée n'ait pas réussi (pour le moment) à compléter les sièges de titulaires auxquels elle a droit.

**Yvan Ricordeau** a saisi l'occasion de son intervention pour saluer l'arrivée annoncée (ce sera fin novembre) de son prédécesseur, **Laurent Berger**, comme secrétaire général de la confédération, **François Chérèque** ayant décidé de passer la main (voir lettre dans *CFDT Magazine*). Ce sera la première fois que notre région apportera à la CFDT son secrétaire général !

« *L'avenir appartient à ceux (et celles) qui se lèvent tôt !* » Ce n'est pas toujours vrai ! Si la première voiture est arrivée à l'heure, les passager(e)s de la deuxième ont galéré sous la pluie. Ils sont arrivés en fin de matinée, un « pneu crevé » ! C'était l'explication du retard ! L'ambiance de la délégation, enfin au complet, les a quelque peu réconfortés et réchauffés et tous ont retrouvé la « mixité » de la délégation, car, en plus notre secrétaire général, **Jacques**, le conducteur du deuxième véhicule, avait emmené toute la mixité de la délégation avec lui !

## Pique-Nique de rentrée Le 6 septembre 2012 À BREM-SUR-MER



Après le café-brioche d'accueil et une petite rando pour une cinquantaine de marcheurs, en forêt, sur la dune et sur la plage où 2 blockhaus côte à côte (au moins 2) rappellent la guerre de 39-45 et où des petits murets de pierres sèches protègent, dit-on, les naturistes des regards, nous étions 75 pour l'apéritif et le pique-nique, en salle et dehors, avec, comme toujours, des gâteaux, des fruits et des vins offerts par les cuisinières, les jardiniers et les cavistes...



L'après-midi, certains ont visité l'église St Nicolas, (X<sup>ème</sup>, XII<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles), d'autres ont marché, les autres ont joué aux cartes, aux boules et -découverte ! - au Mölkky (moulky), jeu finlandais : 12 petites quilles numérotées et un bâton de 20 cm de long : par équipes de 2, il faut totaliser 50 points, si on dépasse on retombe à 25 ; si on ne touche rien aux 3 essais, on est éliminé ! Et si on touche plusieurs quilles, on ne gagne



qu'un point par quille... Le coup de main avec ce bâton n'est pas facile à prendre : gare aux rebonds ! Dextérité et tactique sont donc nécessaires !

Il faisait beau et l'ambiance, aussi, était chaleureuse.

Une idée de Marie-Thé Bernard pour ces rencontres : porter chacun un badge avec notre prénom et la commune et/ou l'ULR de rattachement.

*Jacqueline Champot*



## COMMENT Y ADHÉRER ?

Cette association inter comité d'entreprises vous offre de très nombreuses réductions pour vos loisirs : cinémas, parcs d'attraction, centres culturels, parcs animaliers, etc;

De nombreuses autres réductions chez des commerçants, dans les musées, locations de tous genres en France et à l'étranger vous sont également proposées sur présentation de la **carte Césam**

L'adhésion est individuelle, renouvelable chaque année

La cotisation 2013 : adhérent 6€20 ; conjoint 5€00

Pour tous renseignements, vous pouvez consulter le site : [www.cezamvendee-adijes.fr](http://www.cezamvendee-adijes.fr)  
Ou joindre le siège de l'A.D.I.J.E.S : 15 bis rue Haxo La Roche sur Yon ; TEL : 0 890 711 220

L'adhésion peut se faire directement à l'UTR avec un règlement à l'ordre de l'A.D.I.J.E.S avec votre nom, prénom et adresse